

## *Discours du Maire au Carré Militaire Communal*

*Comment est-on arrivé à la création d'un carré militaire dans notre commune ?*

*Depuis mon premier mandat municipal, les conseillers municipaux se demandent si le cimetière possède encore suffisamment de concessions disponibles.*

*La décision de ce conseil municipal a été d'autoriser le Maire à procéder à une enquête tri annuelle des tombes en état de d'abandon, ou en mauvais état. Durant ces 3 ans, les familles pouvaient faire part en mairie de leur désir de conserver ces concessions. Quelques familles se sont exprimées et ont abandonner ou conserver celles-ci.*

*Parmi la quarantaine de concessions reprises, 7 portaient inscriptions de « Morts pour la France », correspondant à des personnes inhumées ou « en souvenir de ».*

*En accord avec les représentants des anciens combattants, et après concertation des représentants du souvenir Français, le conseil municipal a retenu la création d'un « Carré Militaire ».*

*Il a été positionné en partie haute de notre cimetière, pour être bien visible.*

*Sur la stèle, ont été inscrits les noms des Morts pour la France dont les sépultures ont été reprises suite à l'enquête tri annuelles. Les dépouilles des « Morts pour la France » ont été ré inhumés dans ce carré militaire. Ils ont fait la guerre de 1914 | 1918, et sont morts au cours de ce conflit.*

*En me référant aux recherches de M Nomad, ici présent, j'ai lu que notre commune a payé un lourd tribut durant ce conflit.*

*Sur 597 habitants en 1911, 6,5% sont morts pendant ce conflit, contre 4,2% pour le canton et l'arrondissement.*

*Soit 39 personnes dont les noms sont gravés sur le monument aux morts.*

*Plus tous les blessés, qui garderont à vie les séquelles de ce conflit.*

*Je tiens à souligner l'effort consenti dans les années 1920, par la population lors de la souscription pour ériger le monument aux morts de la commune, dont l'inauguration fut le 15 août 1921.*

*A ce titre, sachez que dans la salle du conseil municipal, figure un tableau encadré qui est une aquarelle de Andrée Benoit. Il est visible aux heures d'ouvertures de la mairie.*

*Les batailles de Verdun, Alsace, Somme et Yser y sont citées.*

*Je souhaite que ce carré militaire aide les populations futures à se souvenir qu'un conflit peut survenir, souvent à la suite de discours ou comportements populistes galvanisant les populations.*

*Non, l'engagement ou le sacrifice de ces hommes n'a pas été inutile. Ils ont ouvert la voie d'une longue et douloureuse réconciliation d'un continent, devenu au jourd'hui l'Europe.*

*Prenons garde à ne pas reprocher des conditions telles qu'un conflit devienne incontournable.*

*Transmettons nos valeurs aux générations montantes, soyons, grâce et avec notre jeunesse, bâtisseurs du monde de demain et non simples spectateurs, passifs et consentants, d'une histoire aveugle ou écrite par d'autres.*

*Bref, chassons la peur de l'avenir par le courage, la volonté et l'espérance.*

*Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidées au cours de ce travail, que ce soit les représentants des anciens combattants, le souvenir français, le personnel communal, les élus, l'école son personnel ses enfants, les entreprises sollicitées, les habitants, les musiciens, vous tous présents.*

*Merci à tous.*

*Le Maire*